

# TRIVY

## Mini - Bulletin n°3



### A noter

- **Le 15 juillet à 19h** : Méchoui de la commune :

Chacun apporte une boisson et/ou une entrée  
et/ou un dessert.

La commune offre l'apéritif ainsi que le cochon.

- **18 Août à 18h30** à la salle Océan :  
Diffusion du film de Brigitte SENECA



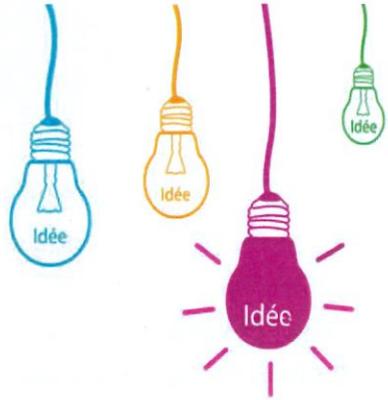
- Nous avons **Panneau Pocket** n'hésitez pas à venir en Mairie pour que l'on vous aide à installer cette application gratuite sur votre téléphone ; **BEAUCOUP** d'informations passent par ce biais.
- Nous avons également un **site Internet** où nous mettons les actualités, les procès-verbaux des conseils... => [www.trivy.fr](http://www.trivy.fr) et une page **facebook** avec un peu plus d'interactivité.
- La salle Pierre Terrier est au tarif de 200 € hors charges, location au week-end pour 130 personnes.
- La salle Océan est au tarif de 120 € toutes charges comprises, location à la journée avec cuisine pour 30 personnes max.
- La salle Genève pour les associations tarif selon occupation.
- La pré-reconnaissance de votre enfant doit se faire avant sa naissance (pièces d'identité et profession) à la Mairie sinon il vous faudra aller à la Mairie de Mâcon après la naissance.
- La commune de MATOUR est désormais habilitée pour faire les documents d'identité :
  - o Venir en Mairie à TRIVY chercher le formulaire ou faire la pré- demande sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr)
  - o Puis prendre rdv sur le site de la commune de MATOUR pour déposer votre formulaire.
- Inauguration de la RCEA d'ici la fin d'année.



## RAPPEL

- Tous travaux qui modifient, augmentent ou créent une surface ou façade de votre maison doivent- être déclarés.
- Les feux de déchets verts sont INTERDITS et doublement INTERDITS lors de sécheresse et canicule !
- Les numéros de rue pour les nouvelles constructions doivent être demandés à la mairie, car ils doivent être déclarés et créés selon le métrage utilisé lors de la dernière numérotation.
- Cimetière :
  - L'entretien des tombes et leurs contours doit être fait par les familles.
  - 2 journées citoyennes ont lieu dans l'année pour nettoyer le cimetière.
- La fibre a commencé à se déployer, rapprochez - vous de vos opérateurs pour savoir si vous êtes éligible.
- Vous pouvez venir en Mairie pour **toutes réclamations** et surtout pour toutes demandes de renseignements concernant les décisions prises pour et par la commune, il n'y a pas de secret tout peut être expliqué.

# BOÎTE À Idées!



- **Pétanque** un dimanche par mois ou tous les 2 mois : Qui s'en occuperait ?
- **Marché des artisans** avec l'Association Artisan'arts 71 : les artisans du village peuvent venir à la Mairie pour plus de détails et retrouver l'association sur facebook.
- **Projet de café**, lieu de rencontre, petit marché dans l'ancienne cantine : Bénévoles ?
- Toutes vos idées sont les bienvenues, n'hésitez pas à envoyer vos idées par mail : [commune.de.trivy@wanadoo.fr](mailto:commune.de.trivy@wanadoo.fr) ou à venir directement en mairie.

**A plusieurs on peut animer le village !**